

ASSC CFC ord. 2017

2024-2025

ASSC maturité intégrée 3ème année

lundi
09.12.2024

08h00-11h30



Participer à l'accompagnement des clientes et clients dans les situations de crise

Méthode de désescalade

C.3

ASSC alternance 3ème année - Groupe A | ASSC maturité intégrée 3ème année | ASSC alternance 3ème année - Groupe B

Avenir 33 - 2800 Delémont
Salle A3 11 Coccinelle

lundi
09.12.2024

13h00-16h00

Participer à l'accompagnement des clientes et clients dans les situations de crise

Self-défense

Prévoir habits confortables et baskets

C.3

ASSC alternance 3ème année - Groupe A | ASSC maturité intégrée 3ème année | ASSC alternance 3ème année - Groupe B

JuraFight Academy
Rue du 23-Juin 4 - 2822 Courroux

Attention : horaire spécial !

lundi
17.02.2025

08h00-11h30

Agir en tant que professionnel-le et membre de l'équipe

Examen à blanc fin d'apprentissage

A.1

ASSC alternance 3ème année - Groupe A | ASSC maturité intégrée 3ème année | ASSC alternance 3ème année - Groupe B

Fbg des Capucins 2 - 2800 Delémont
Salle Myosotis

lundi
17.02.2025

12h45-16h00


Agir en tant que professionnel-le et membre de l'équipe

Présentation des examens finaux, vocabulaire professionnel

A.1

ASSC alternance 3ème année - Groupe A | ASSC maturité intégrée 3ème année | ASSC alternance 3ème année - Groupe B

Fbg des Capucins 2 - 2800 Delémont
Salle Myosotis

 Pour les cours comportant ce symbole, les apprentis doivent obligatoirement porter leurs habits professionnels.

Informations complémentaires

Selon le plan de formation d'OdaSanté, 34 jours de cours interentreprises sont à organiser durant les 3 ans de formation ASSC (20 jours CIE pour la formation raccourcie qui se déroule sur 2 ans)

Les plannings des CIE (cours interentreprises), mis à jour, sont disponibles sur le site internet de l'OrTra jurassienne santé-social:

www.ortraju.ch

- Les habits professionnels sont obligatoires pour tous les cours portant le symbole du T-shirt (voir ci-dessous, en bas de page)
- Il est indispensable de se munir du cahier didactique correspondant à la compétence pour chaque CIE
- Toute absence à un cours interentreprise doit être communiquée au plus vite à l'OrTra jurassienne santé-social (-> justificatif d'absence via site internet de l'OrTra jurassienne santé-social)
- Chacun-e doit se conformer au règlement CIE distribué au début de sa formation

Liens utiles :

www.divssa.ch (école EMS2 à Delémont)

www.jura.ch/fr/Autorites/Administration/DFCS/Formation-postobligatoire-SFP.html

(service de la formation postobligatoire du canton du Jura)

www.odasante.ch

www.savoirsocial.ch

www.professionsante.ch


www.orientation.ch

www.mon-app.ch (recherche places d'apprentissage)

Où nous trouver ?

OrTra jurassienne santé-social
(bâtiment orange – 1^{er} étage)
Rue de la Molière 13
CH-2800 Delémont



 Pour les cours comportant ce symbole, les apprentis doivent obligatoirement porter leurs habits professionnels.